


La seule information fournie aux citoyens des communes d'Escos et de Castagnède est la note ci-après qui ne contient aucune information chiffrée sur ce projet de déviation.


Reçu le lundi 17 juillet
dans les boîtes aux lettres -

NOTE A L'ATTENTION DES

habitants de CASTAGNEDE ET ESCOS

Objet : Réhabilitation du pont d'AUTERRIVE

Je vous communique ci-joint le courrier que les Conseillers Départementaux de notre canton nous ont adressé pour nous informer de la programmation des travaux de réhabilitation du pont sur le gave d'Oloron entre Auterrive et Carresse-Cassaber.

Pendant la durée de ces travaux rendus nécessaires par l'état de cet ouvrage, une déviation provisoire sera mise place par le pont de la voie verte entre Castagnède et Escos pour les véhicules de moins de 3,5 T.

La voie verte entre CASTAGNEDE (PN 7) et ESCOS sera ouverte à la circulation des véhicules légers et ne sera plus réservée aux cyclistes et aux piétons.

Aménagement de la déviation provisoire :

La vitesse sera limitée à 50 km/h sur l'ensemble de la déviation.

• **Côté CASTAGNEDE :**

La chaussée de la voie verte sera élargie à 4,00 m entre le carrefour avec la RD 384 (PN 7) et le pont sur le gave pour permettre le croisement des véhicules légers.

Le carrefour de MENBREDE et le raccordement avec la RD 384 à la fin de la déviation seront sécurisés par la mise d'une signalisation donnant la priorité aux véhicules empruntant la déviation.

• **Côté ESCOS :**

La circulation sur la voie verte sera à sens unique dans le sens Castagnède-Escos. Dans l'autre sens, la circulation se fera par le chemin latéral (chemin de la diligence) qui sera reprofilé et bitumé. Une rampe pour accéder au pont de Castagnède et une zone de stockage seront réalisées. La liaison avec la RD 936 se fera par le chemin de Sausset dont une portion sera élargie.

Bien qu'en agglomération, la signalisation sera renforcée au carrefour avec la RD 936 pour améliorer la sécurité.

• **Pont sur le gave :**

Un platelage en plaques métalliques posées sur un géotextile en feutre sera réalisé pour améliorer le passage sur l'ouvrage. Un revêtement en résine permettra une bonne adhérence.

Des séparateurs plastiques lestés seront mis de chaque côté de l'ouvrage pour éviter les chocs éventuels des véhicules sur les structures métalliques.

Une circulation alternée par feux tricolores sera prévue sur l'ouvrage.

Les services des Transports Scolaires seront adaptés en capacité et en nombre de véhicules pour ne pas trop rallonger les temps de parcours.

Desserte collège de SALIES : un service assurera le côté rive gauche en passant par Sauveterre et un autre, le côté rive droite.

Des véhicules 9 places empruntant la déviation provisoire de la voie verte effectueront le transport des élèves du RPI Labastide- Escos-Carresse.

A la fin des travaux de réhabilitation de l'ouvrage d'AUTERRIVE, la voie verte sera remise en son état initial et rendue à un usage cyclable et piétonnier.

Le Maire de CASTAGNEDE



Le Maire d'ESCOS

